

MAIRIE DE SAINTE FOY SAINT SULPICE

LISTE DES DELIBERATIONS

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JANVIER 2023 A 20 HEURES

Date de la convocation : 10 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membre excusé : 1

Nombre de membre absent :

L'an deux mille vingt-trois, le dix sept janvier, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. – DUINAT J. - THIVOLET D. – REBOUX A.- JURINE T.– COUTURIER A. – OLIVEIRA F. -DE VERCHERAND P- RICO S. - VIAL F. - Mmes BARROUX V. - TRICAUD M. - MOREL P.

ABSENT EXCUSE : Mr PALLUAT DE BESSET D.

ABSENT : Mr

Conformément à l'article L2121-15 Du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Paulette MOREL est désigné secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS

DEL2023-01-1 : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (2023 / 2027) ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE DE LA LOIRE (CAF) LOIRE FOREZ AGGLOMERATION, SES COMMUNES MEMBRES, LE SYNDICAT DE GRANGES ET ST MARCELLIN EN FOREZ ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DE ST BONNET LE CHATEAU

DEL2023-01-2 : MISE A DISPOSITION DU SERVICE ETUDES ET TRAVAUX DE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION POUR UNE ETUDE D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU BOURG

DEL2023-01-3 : SOLLICITATION D'UN FONDS DE CONCOURS A LOIRE FOREZ AGGLOMERATION POUR LA CREATION DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX – ENVELOPPE N°2

DEL2023-01-4 : ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

DEL2023-01-5 : FINANCES – M57 – FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT

DEL2023-1-6 : ADHESION AU SERVICE COMMUN DE SECRETARIAT DE MAIRIE PORTE PAR LOIRE FOREZ AGGLOMERATION